



Avis d'appel public à la concurrence Marchés publics de travaux

1°) **Objet** : REHABILITATION D'UNE VOLIERE – RUE DES FONTAINES – 76480 DUCLAIR

2°) **Pouvoir adjudicateur** : VILLE DE DUCLAIR – Place du Général DE GAULLE – 76480 DUCLAIR

3°) **Mode de passation** : Procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique - Consultation en vue de la conclusion de marchés de travaux en corps d'état séparés pour les lots :

- Lot n° 01 – Déconstruction – Curage – Gros œuvre
- Lot n° 02 – Volière - Métallerie

4°) **Modalités d'obtention du dossier** : le dossier de consultation est disponible gratuitement sur le site internet : <https://marchespublics.adm76.com>

5°) **Date limite de réception des offres** : Les offres devront être transmises avant le

VENDREDI 18 MARS 2022 à 12H00

6°) **Condition d'envoi** : voir règlement de consultation.

7°) **Renseignements et pièces à produire** : se rapporter au règlement de consultation

- Lettre de candidature suivant modèle conforme volet DC1
- Déclaration du candidat suivant modèle conforme volet DC2 complété par la copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire et du document relatif au pouvoir de la personne habilitée pour engager la société
- Les moyens en personnels et les moyens techniques du candidat.
- Copie de la carte de qualification (Qualibat, Qualipaysage, certificats de capacité) valables à la date de la présente consultation
- Une liste de références de maîtres d'ouvrage ou de maîtres d'œuvre pour des travaux de même nature et de même consistance exécutée au cours des cinq dernières années.
- Attestations d'assurance responsabilité civile et décennale valables à la date de la présente consultation

8°) **Critères de jugement des offres** :

Critère 1 : Prix Note 100 pondérée à 60 % = 60 points

Critère 2 : Valeur technique de l'offre Note 100 pondérée à 40 % = 40 points

9°) **Compléments d'informations** : les demandes de compléments d'informations sont à formuler auprès de :
Les candidats pourront poser des questions, exclusivement via la plateforme, et au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres indiquée en page de garde de ce document.

Les questions seront transmises, accompagnées de leur réponse, à tous les candidats ayant retiré un dossier ou ayant répondu à une offre.

10°) **Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé par son offre** : 180 jours à compter de la date de remise de l'offre.

11°) **Date d'envoi à la publication** : le vendredi 18 février 2022